



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La Cérémonie Commémorative de l'Armistice aura lieu le

Judi 10 novembre 2022

devant le monument aux morts, Place de l'Eglise, puis à l'Espace Sportif et Culturel selon le programme suivant :

19h 15 Place de l'Eglise
Dépôt de gerbe au monument aux morts
Sonnerie aux Morts et Marseillaise
Départ vers l'ESCO

19h 45 A l'Espace Sportif et Culturel
Discours
Marseillaise
Moment de convivialité



AMICALE DES ARTISTES D'OFFENDORF – APPEL A EXPOSANTS

L'Amicale des Artistes d'Offendorf cherche des artistes peintres, sculpteurs, créateurs et artisans d'art pour partager l'espace d'exposition qui aura lieu les 25 et 26 février 2023.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Association (Mme Pierrette NOE au 06.80.53.36.17 ou 03.88.69.75.71)



AMICALE DES SAPEURS – POMPIERS D'OFFENDORF

A partir du week-end du 11 novembre et durant tout le mois de novembre, les sapeurs-pompiers passeront dans tous les foyers pour présenter aux habitants leur traditionnel calendrier. Ils vous remercient par avance du bon accueil qui leur sera réservé.



SOBRIETE ENERGETIQUE

Depuis les années 2000, Offendorf a initié ses premières coupures nocturnes avec la désactivation progressive, des lampadaires sur certains secteurs. Aujourd'hui, nous sommes dans une situation d'urgence : c'est par notre changement de comportement, en faisant preuve de sobriété globale, que nous pourrons faire face au contexte actuel.

Coupure nocturne de l'éclairage public

Il est primordial pour nous d'être exemplaire pour l'éclairage public. A partir du 2 novembre, et sur une période d'une quinzaine de jours, afin de réduire la consommation énergétique, **l'éclairage public sera coupé de 23h à 5h** du matin dans toute la commune, exceptées la Route de Gamsheim, Rue Principale, Rue du Cimetière, Route du Rhin, Quai Zilliox et Route de Herrlisheim.

Cette décision a été prise en séance de conseil municipal du 13 octobre 2022.

D'après les retours d'expériences d'un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable sur l'accidentologie et la sécurité des personnes. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses néfastes pour la faune et la flore.



Réduction du chauffage dans les bâtiments publics

Il va sans dire que les efforts menés en termes d'économies d'énergie ne se limiteront pas à l'éclairage public. La commune poursuivra son travail dans les bâtiments communaux (bureaux, gymnases, écoles, salles diverses) afin de faire en sorte que **l'usage soit aussi éco-responsable que possible**.



Nous souhaitons donc réduire la consommation de l'ensemble des bâtiments communaux en abaissant les températures de consigne. Cette disposition a déjà été mise en place dès le démarrage de la nouvelle saison de chauffe. Les températures sont plafonnées à 21° dans les bâtiments administratifs et les lieux accueillant des enfants et à 16° dans les bâtiments sportifs (à l'exception des vestiaires chauffés à 21° et de la salle 2 de l'ESCO chauffée à 19°).

Les éclairages de Noël seront également limités cette année et se concentreront principalement au centre du village.

D'autres mesures seront susceptibles d'être prises en fonction de l'évolution de la situation.

Parce que chaque geste compte, c'est ensemble que nous relèverons ce nouveau défi !



QUE FAIRE EN CAS DE HARCELEMENT

Le harcèlement est la répétition de propos et de comportements ayant pour but ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime. Cela se traduit par des conséquences sur la santé physique ou mentale de la personne harcelée.

La loi punit toutes les formes de harcèlement, en tenant compte de la fréquence et la teneur des actes.

Il s'agit par exemple des actes suivants :

- Actes ou propos vexatoires
- Menaces
- Propos injurieux ou obscènes
- Appels téléphoniques, SMS ou courriers électroniques malveillants
- Visites au domicile ou passages sur le lieu de travail

Il y a harcèlement quels que soient les rapports entre l'auteur et la victime : collègues de travail, voisins, élèves d'un même établissement, couple marié ou non, téléphonique, par internet ...

Que faire dans l'urgence ?

Si votre situation nécessite une intervention urgente des forces de l'ordre, vous pouvez alerter la police ou la gendarmerie.

Le harcèlement est réprimé dans toutes les situations et toute preuve recueillie par la victime peut être admise en justice (témoignages de voisins, copies de courriers...).

Toute victime de harcèlement peut porter plainte contre l'auteur des actes incriminés. Si l'auteur est inconnu, elle peut porter plainte contre X.

Le harcèlement est réprimé dans toutes les situations et toute preuve recueillie par la victime peut être admise en justice (témoignages de voisins, copies de courriers...).

Peines encourues

La personne coupable de harcèlement risque :

- 1 an de prison
- et **15 000 €** d'amende.

Des circonstances aggravantes existent si

- le harcèlement a entraîné une incapacité totale de travail de plus de huit jours (anxiété, stress...),
- la victime à moins de 15 ans,
- les faits ont été commis sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de l'auteur.

Si les faits ont été commis avec une seule de ces circonstances aggravantes, la peine maximale passe à :

- 2 ans de prison,
- et **30 000 €** d'amende.

Si les faits ont été commis avec trois ou plus de ces circonstances aggravantes, la peine maximale est de :

- 3 ans de prison,

- et 45 000 € d'amende.



DONG DU SANG

Rêver à sauver des vies ! Puis décider d'offrir un peu de votre temps et de votre sang pour répondre aux besoins de l'EFS.

Nous comptons sur vous pour que cet élan de générosité se perpétue, pour continuer à apporter espoir et guérison aux malades.

Nous vous donnons rendez – vous le

lundi 28 novembre 2022 au Centre Socio-Culturel de Herrlisheim de 16h30 à 20h00,
pour la prochaine collecte de sang organisée par l'EFS

Il est conseillé de prendre rendez-vous pour cette collecte sur le site de l'Etablissement Français du Sang. De plus, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité. Toutes les mesures nécessaires seront appliquées pour vous accueillir dans les meilleures conditions sanitaires et garantir votre sécurité.

Après le don, les membres de l'association vous offriront un moment de convivialité autour d'un bon repas.

Parlez-en autour de vous et venez nombreux.


L'OFFENDORF CANOE KAYAK CLUB
vous invite le
DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022
à 11h30 à un déjeuner dansant à
L'ESPACE SPORTIF ET CULTUREL D'OFFENDORF
L'ambiance sera assurée par Christian
Venez déguster une
CHOUCROUTE ROYALE XXXL
à volonté (servie à partir de 12h30)
*Knacks + saucisse fumée + saucisse à frire + boudin + poitrine
+ poitrine fumée + échine + jarret salé + quenelle de foie à l'alsacienne*
Trou alsacien – Fromage – Dessert – 1 café offert
au prix de 29 € par personne
Enfants de 7 à 14 ans : 15 € - Enfants de moins de 7 ans : Gratuit
Tombola
Cadeau d'accueil

RESERVATIONS AVANT LE 16/11/2022 auprès de Pascale et Patrick au 06.30.40.67.62 au
06.89.80.52.06 ou par mail : patkauffmann@free.fr



LES CHAUVES - SOURIS

Comme nous le relations dans notre bulletin municipal 2021, le bunker est doté de nichoirs à chauves-souris, un endroit idéal pour leur pause hivernale. Certaines fenêtres sont obturées, ceci est important pour ne pas créer de courant d'air. La porte d'entrée (également fermée) est équipée d'un cadenas qui est régulièrement vandalisé et la porte tout autant.

Nous devons protéger ces petits mammifères volants, les chauves-souris sont de très grandes consommatrices de moustiques.

Avant



Après



Le 18 octobre 2022, nous avons installé un panneau devant le bunker avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques. Les dessins de ce panneau sont réalisés par les enfants de CE2-CM1 de notre école primaire sous le contrôle de Mme CLAUSS.



Merci à vous promeneurs, cyclistes pour la conservation de cet endroit. La nature est généreuse, respectons-la.



UN POIL LIMITE !

Mise en Scène : Patrick CHEVALIER
Spectacle Franco-Alsacien

Espace Sportif et Culturel d'Offendorf

Vendredi 9 et 16/12
à 20h30

Samedi 10 et 17/12
à 20h30

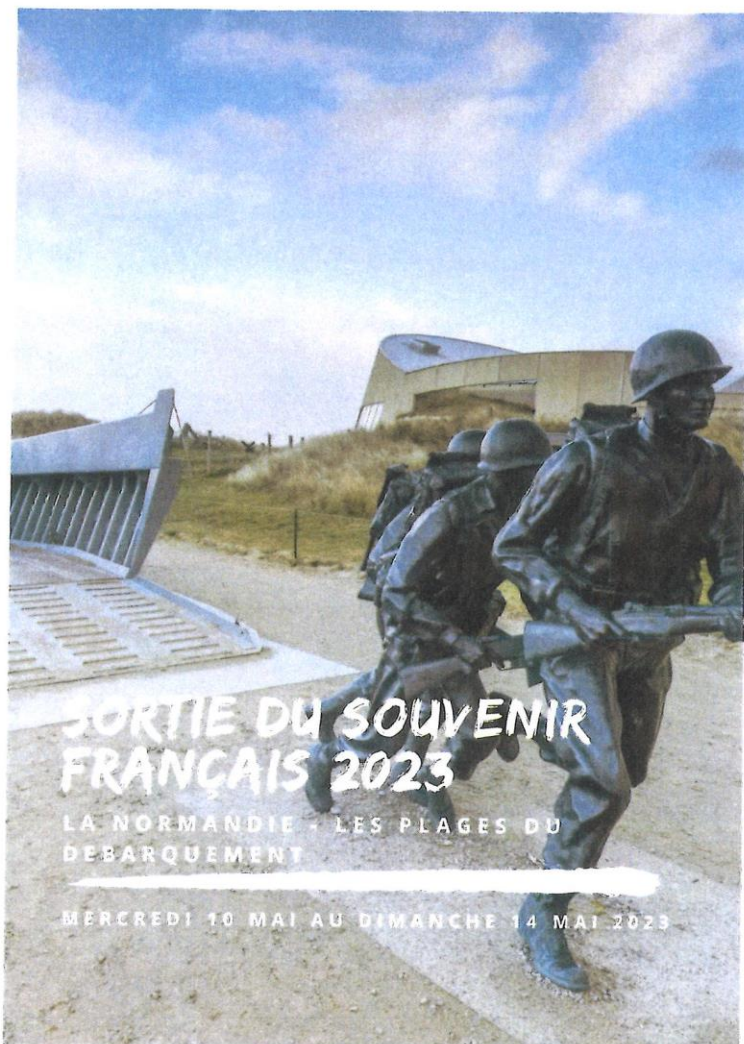
Dimanche 11/12
à 17h00

Tarif 10€, placement libre - Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations

Par Email : ato67@orange.fr / Par téléphone : 03 88 96 79 42 jusqu'à 20h
Vente en caisse du soir

Harengs et salade mixte le dimanche soir sur réservation



Bulletin retour de participation

Pour procéder à votre inscription :

Transmettre un acompte de 187€/participant à l'ordre de Royer Voyages, **AVANT** le 30 novembre 2022 à l'adresse de M. Guillaume NOTH, 32 rue de vire 67240 Bischwiller.

(Le voyage sera maintenu uniquement si le nombre de participants minimum est atteint)

coupon réponse à découper et à envoyer

Je soussigné(e)....., souhaite participer au voyage qui se déroulera du 10 au 14 mai 2023.

Nombre de participants :

Merci d'indiquer votre adresse ainsi qu'un numéro de téléphone :

.....

Je joins à mon coupon réponse, un chèque d'acompte de (137€ x le nombre de participants)

Programme Normandie 2023

MERCREDI 10 MAI :

Départ de Bischwiller à 5h00 pour la ville de Caen où se trouve l'hôtel.

JEUDI 11 MAI :

Visite du Mémorial de Caen, musée incontournable de la bataille de Normandie et de l'histoire du XXème siècle.

Visite du musée du Débarquement à Arromanches, avec vue sur les vestiges du célèbre port artificiel.

Direction la ville voisine d'Ouistreham avec la découverte du musée N°4 commando.

Retour à l'hôtel en soirée en passant par le célèbre Pegasus Bridge de Bénouville.

VENDREDI 12 MAI :

Visite de la batterie de défense côtière de Longues-sur-Mer.

Découverte du musée des épaves sous-marines du Débarquement à Port en Bessin.

Visite du majestueux cimetière américain de Colleville-sur-Mer.

Escapade sur le site de la Pointe du Hoc.

SAMEDI 13 MAI :

Route pour Sainte-Mer l'Eglise via Carentan avec visite du musée des troupes aéroportées à quelques mètres de la plage d'Utah Beach.

Passage par les plages de Varréville et Utah Beach

Temps libre au cimetière allemand d'Orglande ou visite de la cité de la Mer (avec supplément de 16€/personne).

DIMANCHE 14 MAI :

Départ de Caen en matinée, retour à Bischwiller à 20h30.

Modalités et tarification

TARIFS : (Base de 35 participants) :

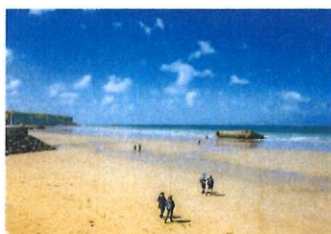
747€/adulte en chambre double

955€/ adulte en chambre simple

Ce prix comprend :

- Le voyage en autocar "Grand Tourisme"
- La pension complète du mercredi soir au dimanche matin (hors boissons)
- 4 nuits à l'hôtel "Zenith Hôtel" de Caen
- Les entrées et visites mentionnées
- Une assurance rapatriement

Possibilité de souscrire à une assurance annulation individuelle et personnelle (voir dans la brochure jointe)



NOTH Guillaume
 32 Rue de vire
 67240 BISCHWILLER
 ☎ 07.70.29.17.60



Quelles sont les aides disponibles?
 Quels travaux pour quelles économies d'énergie?
ON VOUS ACCOMPAGNE 😊😊

**CONSEILS ET VISITE INITIALE
 GRATUITS**



Renseignements
 et demande de rendez-vous :
www.oktave.fr
 0 805 383 483 Service & appel gratuits

Votre territoire se préoccupe de la transition énergétique et met à votre disposition un conseiller



**Coordonnées
 du conseiller rénovation
 de la Bande Rhénane**

Gwennaël COHERGNE
 Tel. : 06 46 14 70 30
 Mail : inforeno67@oktave.fr

Les permanences de votre conseiller rénovation

Lundi matin & mardi matin de 9h à 12h	Jeudi matin & vendredi matin de 9h à 12h
CC PAYS RHÉNAN 32 Rue du Général de Gaulle 67410 Drusenheim	CC DE LA PLAINE DU RHIN 3 Rue Principale 67930 Beinheim
Mercredi matin de 9h à 13h	Visite à domicile, sur rendez-vous.

DIAGRE | RCS 390 920 411